



BILAN D'ACTIVITÉS 2022

RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

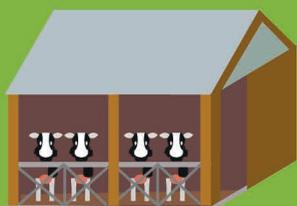
chambres-agriculture.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics



CHAMBRES D'AGRICULTURE

Un établissement public au service des agriculteurs et des territoires



Accompagner le développement des projets de territoire

Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

416 000 exploitations agricoles



102 établissements

1 structure nationale
Chambres d'agriculture France



3200 élus



8200 collaborateurs



10 000

agriculteurs engagés
dans le réseau
Bienvenue à la ferme

88 Chambres départementales ou interdépartementales

13 Chambres régionales et de région

PROAGRI TERRALTO PROVITI | 1^{er} réseau de conseil agricole et territorial certifié

EDITO



Sébastien Windsor,
Président de
Chambres d'agriculture
France

Une
mobilisation
sans
précédent
du réseau

L'année 2022 s'est traduite par une mobilisation sans précédent du réseau, à la fois sur les nombreuses crises conjoncturelles qui sont survenues, mais également sur des projets structurants, qui s'inscrivent dans la durée.

Le réseau est aussi venu en soutien aux agriculteurs, lors des moments particulièrement difficiles tels que la crise sanitaire causée par l'influenza aviaire, les diverses crises climatiques (gel, grêle, sécheresse, ouragans en outre-mer), sans oublier la guerre en Ukraine et ses conséquences.

Dans ce bilan 2022 nous montrons comment les Chambres d'agriculture se sont positionnées aux côtés de l'Etat et de la profession agricole pour construire un nouvel avenir après les deux années marquées par la crise liée au covid-19, et comment elles ont sensibilisé les agriculteurs aux opportunités offertes par le plan de relance et de résilience.

A l'échelle locale, nationale et européenne, les Chambres ont participé à la préparation de la nouvelle PAC. Elles ont permis aux agriculteurs d'anticiper les conséquences des évolutions réglementaires et aidé dans leurs prises de décisions grâce au développement d'outils de simulation sur MesParcelles et via MonSimulateurPAC.

Un nouveau système assurantiel sera également proposé, dossier sur lequel les Chambres ont apporté leurs analyses et expertises.

Les Chambres ont aussi déployé leur énergie dans la production de nouvelles chartes départementales relatives à l'application des produits phytosanitaires, dans tous les départements. Un travail dont il faut se féliciter.

Enfin, le savoir-faire des collaborateurs du réseau des Chambres d'agriculture a aussi permis la construction d'un nouveau cadre pour l'identification animale, contribuant ainsi à la structuration et à la modernisation du secteur de l'élevage.

En 2022, conformément aux engagements pris dans le COP, le réseau a poursuivi ses engagements de performance via la convergence et l'utilisation de systèmes d'information communs, de gestion de la relation client et des données financières. En 2023, l'accélération du recours à la comptabilité analytique permettra également aux Chambres de faciliter le suivi de ses sources de financement et de définir clairement le coût réel de chacune de leurs missions.

Nous continuerons l'ensemble de ces travaux entrepris et continuerons de mettre en œuvre notre projet stratégique engagé depuis le début de cette mandature pour l'accompagnement des transitions, la création de valeur et le dialogue entre l'agriculture et la société.

PERFORMANCE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE EN 2022

AXE 1 ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE DANS SES TRANSITIONS ÉCONOMIQUES, SOCIÉTALES ET CLIMATIQUES



INSTALLATION et TRANSMISSION

14 221

Agriculteurs de 57 ans sensibilisés aux enjeux de la transmission



FORMATION*

65 709

Stagiaires formés

dont

20 163

sur l'environnement



INFORMATION

80 158

Appuis à la déclaration PAC



RECHERCHE

109

Projets déposés



AGRICULTURE BIO

57 979

agriculteurs accompagnés



ÉLEVAGE

27 619

Accompagnements dans la performance

dont

2 328

conseils fourrage

2 714

conseils BEA

1 823

conseils résilience



TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

19 366

Conseils stratégiques

dont

6 742

appuis vers HVE

3 234

suivis HVE

1 415

bas carbone

3 572

stratégie phytos

161

Nouveaux groupes innovants

dont

64

bas intrants

10

climat

10

filières

4

bien-être animal

AXE 2 CRÉER PLUS DE VALEUR DANS LES TERRITOIRES



FILIÈRES CRÉATRICES DE VALEUR

161

Nouveaux projets de filières alimentaires et non alimentaires accompagnés

10 166

Agriculteurs accompagnés dans une démarche de proximité

21

Nouveaux projets d'agriculture urbaine



PROJETS DE TERRITOIRE

462 (37%) du total intercommunalités rencontrées en une année (objectif d'1/3 tous les ans)

dont

420

relations formalisées dans l'année

285

projets alimentaires territoriaux accompagnés



FORÊT

299 200 m³

de bois

dont

253 832

en forêt

et

45 368

dans les systèmes agroforestiers

AXE 3 FAIRE DIALOGUER AGRICULTURE ET SOCIÉTÉ



DIALOGUE ENTRE AGRICULTEURS ET SOCIÉTÉ

1 574

personnes formées sur la communication positive

dont

872

Agriculteurs

226

Élus

476

Collaborateurs

Axe 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques





DAS 1. Conseil Installation
Transmission et conseil d'entreprise p.8



DAS 2. Conseil stratégique :
multiperformance et transitions agricoles p.10



DAS 3. Conseil optimisation
technique et accompagnement des groupes p.12



DAS 4. Conseil élevage p.14



DAS 5. Innovation Recherche Développement p.16



DAS 6. Accompagnement du développement
numérique de l'agriculture dans les territoires p.18



DAS 7. Formation des agriculteurs et
des collaborateurs p.20



DAS 8. Information et conseil réglementaire p.22



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 1. Conseil installation transmission et conseil d'entreprise



François Beaupère
Président référent
du DAS 1

Bilan

Pour accompagner les agriculteurs dans leur transmission, le DAS 1 a lancé en 2022 un état des lieux des actions réalisées sur cette thématique dans le réseau des Chambres d'agriculture. Cet état des lieux permet de définir les orientations stratégiques du réseau sur la transmission. Entre autres, il permet de **contribuer aux réflexions de l'État dans la rénovation et la modernisation des dispositifs d'aides à l'installation – transmission.**

Dans l'objectif d'adapter les pratiques de conseil du réseau à un public en évolution, **un cycle de 4 webconférences** internes a été initié pour traiter des sujets « en devenir » :

- **les départs anticipés d'agriculteurs**
- **l'installation en collectif**
- **l'accompagnement à l'émergence de projets**
- **les nouvelles lois foncières**

Ces conférences ont rassemblé près de 340 collaborateurs et ont été le point de départ de nouveaux travaux tels qu'une thèse sur l'accompagnement des départs d'agriculteurs en cours de carrière, co-pilotée et co-financée par CDA France co-pilote la CRA Pays de Loire et la FNSafer.

Pour accompagner dans la durée les projets d'entreprise, l'application **MonProjetAgricole**, un outil web national destiné à **faciliter l'accompagnement des exploitants** par notre réseau de conseillers installation – entreprise – transmission, est en cours de finalisation pour une mise en service en 2023.

Accompagner
les exploitants
à chaque
moment clef
de leur vie.

L'accompagnement humain des actifs agricoles

Réseau des Chambres d'agriculture



Les relations humaines et la communication inter-personnelle sont des sujets cruciaux car ils interviennent tout au long de la vie d'une entreprise agricole : **accompagner l'arrivée ou le départ d'un associé**, gérer la relation avec ses salariés, accueillir le projet d'un repreneur.

Cependant, ces sujets sont encore insuffisamment pris en compte dans le secteur agricole, à la fois par les exploitants et les salariés agricoles.

Le réseau des Chambres d'agriculture a ainsi produit un **guide métier sur l'accompagnement à l'émergence de projets d'installation**, à partir des retours d'expérience et savoir-faire des conseillers. Ce guide permettra aux conseillers de fournir un **appui aux demandes croissantes sur les problématiques de relations humaines** et s'adapter à la diversité des nouveaux profils.

En parallèle, les Chambres régionales d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Hauts-de-France avec 24 autres Chambres départementales unissent leur savoir-faire dans le cadre du projet CasDAR REFLEX **Acc'huité**. Son but est d'améliorer les compétences des conseillers pour **accompagner les exploitants dans la transmission** de leur exploitation.

Ces travaux vont se poursuivre en 2023, avec notamment la production d'un **guide sur les idées reçues autour de l'accompagnement humain** pour continuer de sensibiliser sur ce sujet.

En 2022

14 221

agriculteurs de 57 ans sont sensibilisés à la transmission

En 2021

80%

des porteurs de projets accueillis en PAI par les Chambres d'agriculture

88%

bénéficiaires de la DJA accompagnés par les Chambres d'agriculture



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 2. Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles



Philippe Noyau
Président référent
du DAS 2

Accompagner
les projets de
transitions des
agriculteurs,
en mobilisant
l'ensemble des
compétences
du réseau.

Bilan

Les Chambres d'agriculture ont concentré leurs efforts sur 4 grands types d'**accompagnement à la transition des systèmes** afin de mutualiser les ressources et partager les méthodes :

- la réduction des produits phytosanitaires
- les démarches bas carbone et l'adaptation au changement climatique
- la certification environnementale
- le conseil global

Le réseau a ainsi assuré la montée en compétences des conseillers au travers de formations, a structuré ses offres de services et développé de solutions numériques afin d'outiller les conseillers pour un **appui optimal auprès des agriculteurs qui optent pour la transition de leur système.**

En 2022, les Chambres d'agriculture ont également maintenu leur fort engagement dans l'appui des agriculteurs vers la certification environnementale de niveau 3 de leur exploitation, leur permettant d'obtenir la mention HVE. **50% des agriculteurs certifiés HVE ont été accompagnés** de manière collective ou individuelle par les Chambres d'agriculture.

100% des Chambres d'agriculture ont mis en place une offre de service sur la réduction des produits phytosanitaires, et notamment un conseil stratégique phytosanitaire répondant aux exigences réglementaires. **Plus de 250 conseillers** sont d'ores et déjà **formés** à ce nouveau conseil et un outil d'appui au conseil sera opérationnel en 2023.

Diagnostic de vulnérabilité au changement climatique

Chambres d'agriculture de Bretagne



Dans le cadre de la **mesure « bon diagnostic carbone »**, le groupe de conseillers « GES Climat » de la Chambre d'agriculture de Bretagne a conduit des travaux pour créer un module de **diagnostic de la vulnérabilité au changement climatique** adapté au contexte de la région Bretagne.

Ce diagnostic s'est appuyé sur celui existant dans le Gard et déjà éprouvé pour accompagner des agriculteurs dans une **réflexion individuelle d'adaptation des systèmes d'exploitations au changement climatique**, avec un enjeu de réduire le temps passé sur le diagnostic.

Le diagnostic a été construit pour **limiter le temps de saisie** et ainsi focaliser l'échange **avec l'agriculteur sur les leviers à déployer** sur l'exploitation. Cet outil permet d'exploiter des indicateurs qualitatifs à la fois à l'échelle de l'exploitation dans son ensemble, mais aussi par atelier (grandes cultures, élevage-prairie, porc). Des rapports de vulnérabilité au changement climatique sont alors réalisés à partir d'agro-indicateurs issus de la base de données AgriClim. Cette phase de diagnostic permet de **dégager les forces et les faiblesses de l'exploitation**, base ensuite de la discussion avec l'agriculteur afin d'identifier les leviers adaptés à l'exploitation et au risques identifiés.

Pour accompagner les conseillers dans la prise en main de cet outil et sa mobilisation sur l'action « bon diagnostic carbone » des modules de formation ont été proposés aux conseillers. Cet outil a ainsi été la base de réalisations des diagnostics sur les années 2021 et 2022.

En 2022

+ 12 000

agriculteurs
accompagnés par an
sur leurs projets
de transition

50%

des agriculteurs
HVE accompagnés

100%

des Chambres
d'agriculture
proposent un
accompagnement CSP



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes



Philippe Noyau
Président référent
du DAS 3



Pascal Ferey
Président référent
du DAS 3

Bilan

Durant l'année 2022, les Chambres d'agriculture ont travaillé sur deux chantiers prioritaires en parallèle : l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs et la vie biologique des sols.

Les Chambres d'agriculture se sont mobilisées pour continuer à accompagner les agriculteurs dans le développement d'**approches collectives toujours plus innovantes** et à perfectionner les appuis procurés par les conseillers du réseau.

Le réseau s'est également focalisé sur la thématique de **la vie biologique des sols en mobilisant l'expertise technico-économique des conseillers** du réseau. Un état des lieux des données existantes et une feuille de route 2023-2025 ont été produits avec pour objectif d'**optimiser le conseil apporté aux agriculteurs sur les sols** (qualité, fertilité, matière organique, etc.).

Être le premier
acteur de l'optimisation
technico-économique.

Référentiel des pratiques innovantes

Chambre d'agriculture d'Occitanie



Les Chambres d'agriculture continuent à accompagner les agriculteurs dans leurs transitions.

Pour ce faire, la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie a travaillé au repérage, à l'acquisition de références techniques, à la qualification, à la capitalisation ainsi qu'au partage et à la diffusion des pratiques agro-écologiques innovantes.

Le projet **AGLAE** (les Agriculteurs partaGent Leurs pratiques AgroÉcologiques) a ainsi pour objectif de créer un **référentiel de pratiques agroécologiques innovantes** en Grande Culture Polyculture Élevage, Viticulture et Arboriculture, qualifiés par des experts et basés sur des **retours d'expériences identifiés localement chez les agriculteurs** de la région Occitanie.

Indicateurs de fertilité des sols

Projet inter régional
Chambres d'agriculture
Auvergne Rhônes Alpes,
Centre Val de Loire,
Grand-Est,
Nouvelle Aquitaine et
Provence-Alpes
Côte d'Azur



Pour **accompagner au mieux les agriculteurs sur la fertilité biologique et organique de leur sol**, les Chambres d'agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Centre Val de Loire, du Grand Est, de Nouvelle Aquitaine et de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont collaboré pour recenser les **indicateurs de fertilité biologique et organique des sols**, recueillir les compétences existantes sur cette thématique au sein des Chambres d'agriculture, mettre en place des formations à destination des conseillers des Chambres d'agriculture et proposer des offres de services pour les agriculteurs.

En 2022

161

groupes
mis en place sur
une thématique innovante

127

conseillers
formés en 2022
sur le périmètre du DAS 3



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 4. Conseil élevage



Christine Valentin
Présidente référente
du DAS 4



André Sergent
Président référent
du DAS 4

Bilan

Afin d'améliorer le conseil proposé aux éleveurs, le réseau s'est focalisé sur **4 principaux axes de travail en 2022** :

- **identifier et valider les problématiques majeures impactant les éleveurs, les filières** et les services des Chambres en charge de l'élevage
- améliorer le **partage et la valorisation** de l'offre de conseils existante
- construire les offres et les **projets collectifs** manquants
- **constituer et outiller** les conseillers du réseau

Cette année a été partagé un premier état des lieux des problématiques prioritaires des éleveurs et des services des Chambres d'agriculture. Cet état des lieux a permis d'initier entre les différents établissements du réseau des échanges sur les offres de conseil et de prioriser les projets proposés pour le secteur de l'élevage.

Le réseau s'est également attaché à travailler sur la **formation et l'animation de groupes, la mutualisation des actions et les échanges d'expériences** entre pairs. Pour ce faire, les Chambres ont pour objectif de constituer une communauté dédiée à l'élevage, constituée d'élus et de conseillers élevage.

Construire
le conseil pour
répondre aux besoins
des éleveurs et des
filières d'élevage.

Identifier les problématiques des éleveurs

Chambres d'agriculture
France



L'offre de conseil en élevage des Chambres est riche et diversifiée pour s'adapter aux différentes filières, situations, et territoires d'élevage. De nombreuses Chambres d'agriculture ont également développé du conseil, de la formation ou de l'animation de groupe sur des questions spécifiques ou précurseuses qu'il convient de généraliser et de valoriser au bénéfice de tous les éleveurs.

En 2022, un ensemble d'enquêtes a été conduit afin de confirmer les problématiques majeures des différentes filières d'élevage afin de proposer les offres les plus pertinentes vis-à-vis de ces besoins. Une soixantaine d'éleveurs toutes filières confondues et 45% des services élevage des chambres ont participé.

Pour tous les publics interrogés, **la rentabilité et le revenu généré par l'élevage restent la problématique principale des éleveurs.**

Cette question est rendue plus sensible par la volatilité actuelle des charges, mais aussi par la quantité importante de travail développée pour maintenir le revenu dans des conditions parfois jugées difficiles.

Enfin, les éleveurs interrogés signalent que la rentabilité limitée des productions d'élevage leur pèse d'autant plus qu'ils se sentent confrontés à une pression administrative et réglementaire en hausse et une véritable incertitude liée au changement climatique et aux pressions sociétales sur l'élevage.

L'ensemble de ces alertes également partagées par les élus éleveurs des Chambres, ont conduit le réseau à concentrer ses travaux de partage et de valorisation de **l'offre sur le conseil, la formation sur l'animation de groupes sur les sujets technico-économiques.**

En 2022

27 619

Conseils
pour la performance
économique des élevages

1^{er}

Partenaire
des éleveurs
sur tout le territoire

+ 19 %

de prestations
santé-bien être des
animaux (2021-2022)



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 5. Innovation Recherche Développement



Maximin Charpentier
Président référent
du DAS 5

Bilan

En 2022, le réseau s'est doté d'une nouvelle ambition : assurer un **continuum depuis l'identification des besoins du terrain jusqu'à l'appropriation** de ces résultats par les utilisateurs finaux, en passant par la production de solutions innovantes. Afin de garantir ce continuum, le réseau s'est appuyé à la fois sur les agriculteurs et les conseillers pour nourrir ce que sera l'accompagnement de demain.

5 thématiques prioritaires ont été identifiées pour organiser des travaux communs au sein des Chambres d'agriculture :

- **le changement climatique**
- **le renouvellement des générations**
- **l'autonomie énergétique**
- **la création de filières et productions innovantes**
- **la compétitivité et résilience des exploitations agricoles.**

Ces nouveaux axes de travail structurants se sont concrétisés par la mutualisation et les échanges de bonnes pratiques autour de l'émergence et l'ingénierie de projets, la **valorisation et le transfert de solutions, l'identification des innovations** du terrain et des besoins des conseillers et agriculteurs.

Les Chambres d'agriculture se sont une nouvelle fois impliquées dans des **travaux d'innovation depuis l'échelle locale jusqu'à l'échelle européenne.**

De la production
au transfert
des solutions
innovantes
pour répondre
aux besoins des
agriculteurs.

Démonstrateurs territoriaux

Chambres d'agriculture
Pays de la Loire et Grand Est



Les Chambres d'agriculture ont **pris part à la politique du gouvernement** visant à **accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes agricoles**. Pour ce faire, elles ont répondu en nombre à l'AMI « **Démonstrateurs territoriaux** » du **Plan France 2030**. Les Chambres pourront déployer des projets d'innovations techniques, organisationnelles, technologiques, etc. pour répondre aux enjeux de transition écologique et énergétique de ces territoires.

Sur les 7 projets lauréats de la première vague, 2 sont portés par les Chambres d'agriculture régionales : le projet de **bioéconomie territoriale décarbonée** en Grand Est et le projet ACTE (**énergie décarbonée et gestion de l'eau**) en Pays de la Loire.

Projet Climat-culteur

Chambres d'agriculture
Pays de Loire (porteur de projet), Bretagne, Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes Côte d'Azur et Cantal



Le projet Climat-culteur mené en 2021-2022 avait pour objectif de formaliser des démarches de progrès pour la **réduction de l'empreinte carbone des exploitations agricole**. Ce projet a été monté et réalisé dans le cadre de l'appel à projet REFLEX (valorisation et transfert des résultats de projets de R&D). Il vise à **accompagner l'agriculture dans l'atténuation de ses impacts sur le climat**. Des supports de sensibilisation au changement climatique, des formations conseillers, des diagnostics aboutissant à des **plans d'actions d'évolution de pratiques** pour les agriculteurs ont été produits dans le cadre de ce projet. La démarche Climat-culteur développée s'inscrit **dans le cadre du Label Bas Carbone porté par le Ministère de la Transition Écologique**.

En 2022

60%

Des Chambres d'agriculture
ont leur feuille de route
IRD régionale.

12

Régions métropolitaines
sont impliquées dans
les projets REFLEX en cours.



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires



Christophe Hillairet
Président référent
du DAS 6

Bilan

La stratégie numérique des Chambres d'agriculture se construit autour de 3 grands usages :

- **l'utilisation des outils numériques par les agriculteurs**
- la **structuration de solutions de conseil** pour les conseillers des Chambres d'agriculture
- **l'optimisation des moyens de fonctionnement du réseau** grâce à la convergence de l'organisation informatique du réseau

Ainsi, 2022 aura vu le **déploiement des conseillers numériques dans près de la moitié du réseau** des Chambres d'agriculture. Ces conseillers ont pour vocation de **faciliter l'usage du numérique par les agriculteurs**, soit parce qu'ils en sont trop éloignés, soit parce qu'ils ne maîtrisent pas les solutions qu'ils possèdent. Ces conseillers numériques participent aussi à la **sensibilisation des agriculteurs aux notions de protection et de sécurisation** des données qu'ils possèdent.

Le numérique pour optimiser les pratiques et fournir les meilleurs conseils.

Le réseau recourt pleinement à **l'usage du numérique pour optimiser les pratiques des agriculteurs** et leur apporter le meilleur conseil. Dans les prochaines années, les Chambres ont pour objectif de travailler autour de la valorisation des données des exploitations. Cette source d'informations doit permettre d'améliorer les conseils fournis, **aider davantage les agriculteurs dans leurs décisions et leur permettre d'engager les transitions** nécessaires pour s'adapter aux attentes sociétales et faire face aux enjeux du changement climatique.

MesSatimages pour piloter sa fertilisation

Réseau des Chambres d'agriculture



Le déploiement de solutions numériques auprès des agriculteurs s'est enrichi en 2022 de la solution **MesSatimages** qui leur permet de **piloter la fertilisation azotée de leur culture** de colza et de céréales d'hiver grâce à des images satellites. Ce pilotage peut, pour les exploitants équipés de matériel adapté, se faire au sein d'une même parcelle pour optimiser les doses d'azote. L'objectif de **40 000 ha couverts grâce à cette solution a été** atteint dès cette année. L'utilisation par les agriculteurs de la solution MesParcelles a continué de progresser, donnant aux Chambres la place de **leader des solutions de pilotage parcellaire** du marché. Le développement de modules traçabilité des pratiques et de liens avec des Outils d'Aide à la Décision (OAD) explique le maintien de cette dynamique.

Projets d'installation et simulations PAC

Réseau des Chambres d'agriculture



L'année 2022 a été consacrée au développement d'outils et de solutions numériques pour les conseillers. Ainsi, le réseau a déployé **MonSimulateurPAC** pour aiguiller les agriculteurs dans **leurs choix d'assolement pour 2023** en tenant compte des nouvelles règles de la Politique Agricole Commune. **12 000 simulations PAC** ont été produites au bénéfice des agriculteurs demandeurs et ce nombre devrait augmenter sensiblement au premier semestre 2023. De plus, le réseau s'est mobilisé pour développer des outils **d'accompagnement des agriculteurs dans la construction de leurs projets technico-économiques**, notamment dans le cas d'installations de jeunes agricultrices et agriculteurs tels que « **MonProjetAgriculture** ». Cette solution sera déployée auprès des conseillers des Chambres d'agriculture en 2023.

En 2022

40 000 ha

couverts
grâce à MesSatimages

12 000

simulations PAC
ont été produites au bénéfice des
agriculteurs demandeurs



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 7. Formation des agriculteurs et des collaborateurs



Gilbert Guignand
Président référent
du DAS 7

Bilan

La **Formatheq'CA** est la plate-forme nationale de **mutualisation et partage des ressources d'eLearning** des Chambres. Elle permet de renouveler l'offre de formation proposée par le Chambres à travers des formats innovants, ludiques et largement accessibles.

Pour répondre aux nouvelles attentes en matière de renforcement de la professionnalisation des formations, le réseau des Chambres a déployé son **premier parcours certifiant, Certicréa**.

Tableaux de suivi, flyers d'information ciblés... de nombreux outils de communication, de ciblage marketing et de pilotage de l'offre de formation ont été développés par la Chambre d'agriculture de Normandie. Les régions souhaitant mettre en place de tels outils, ont ensuite pu bénéficier d'un appui individualisé.

Cette initiative est prolongée par un autre projet visant à produire des **outils d'aide à la décision pour le pilotage financier** de l'activité formations engagé en 2022.

Un travail transversal a été mené afin d'identifier offre de formation permettant d'assurer la montée en compétence des collaborateurs du réseau sur les priorités de chaque DAS.

Des thématiques prioritaires ont été identifiées sur lesquelles il faudra coordonner les efforts du réseaux afin de développer nos parts de marché.

Innover pour répondre aux nouveaux enjeux de l'agriculture.

Certicréa : formation certifiante du réseau

Réseau des Chambres
d'agriculture



Le réseau des Chambres d'agriculture a déployé au niveau national **CertiCréa**, une certification **pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises agricoles**. Il s'agit du premier parcours de **formation certifiante** conçu par notre réseau.

La formation s'articule en différents modules permettant **d'adapter le parcours aux besoins de chaque stagiaire** (statut juridique, le régime social chiffrage de projet, fiscalité agricole, étude de marché...). Les stagiaires travaillent sur leur projet personnel **avec l'appui d'experts**.

Une fois les **compétences validées par une évaluation** (questionnaire en ligne, support écrit présentation orale à des chefs d'entreprise), **une certification professionnelle est délivrée aux futurs agriculteurs**.

Thématiques à fort potentiel de développement

Réseau des Chambres
d'agriculture



En 2022 des ateliers thématiques associant des responsables formation et des chargés de mission CDA France ont été organisés, afin d'identifier les marges de progrès sur les 5 sujets, identifiés par les élus référents du DAS, comme ayant un **fort potentiels de développement en matière de formation** des agriculteurs :

- **Haute Valeur Environnementale**
- **Parler positivement de son métier d'agriculteur**
- **Adapter son exploitation au changement climatique**
- **Se convertir en bio**
- **Bien-être animal.**

Ce travail vise, sur les 5 thèmes ciblés, à identifier et mettre en œuvre **les moyens de développer massivement notre offre de formation** et contribuer ainsi à l'action phare du DAS.



En 2022

40

Chambres d'agriculture
proposent la formation CertiCréa
dans 12 régions



AXE 1

Accompagner l'agriculture dans ses transitions économiques, sociétales et climatiques



DAS 8. Information et conseil réglementaire



Luc Servant
Président référent
du DAS 8

Produire et mettre à disposition une information et un conseil réglementaire pertinents et organisés.

Bilan

Les Chambres d'agriculture ont été très impliquées en 2022 sur l'information et le conseil réglementaire selon 2 grands axes.

D'abord, elles se sont imposées comme acteur clé dans l'accompagnement à la déclaration PAC sur la base des règles en vigueur en **appuyant au moins 25% des agriculteurs dans la construction de leur dossier PAC** et de leur télédéclaration, mais également en sécurisant l'agriculteur grâce à des outils normés comme MesParcelles ainsi qu'en produisant une **information et un conseil réglementaire** organisé et pertinent grâce à la plateforme PROAGRI Info-réglementaire.

Par ailleurs l'année 2022 fut rythmée par la mise **en place des règles et du cadre de la nouvelle PAC** entrant en vigueur en 2023. Dans ce contexte, les Chambres ont été aux côtés des exploitants agricoles afin de leur permettre d'anticiper cette réforme et de les **accompagner dans les transitions** à effectuer sur les exploitations. Le réseau s'est donc mobilisé afin de mettre en place les outils nécessaires pour **simuler les impacts de cette nouvelle PAC** ainsi que pour mettre à disposition une information réglementaire à jour.

MonSimulateurPAC

Réseau des Chambres
d'agriculture



Afin de permettre aux exploitants d'anticiper l'impact de la nouvelle PAC sur leur exploitation le réseau des Chambres d'agriculture s'est doté d'un outil commun de simulations des aides.

Cet outil permet de calculer **de manière complète l'évolution des aides du 1^{er} pilier de la PAC de 2021 à 2027**. MonsimulateurPAC intègre les nouveautés de la PAC 2023 : l'**éco-régime** avec le calcul des points de diversification, le calcul de la **convergence des paiements** de bases ainsi que les nouvelles **règles d'accès aux différentes aides** couplées et découplées. Ces simulations, accompagnées par les conseils des collaborateurs du réseau des Chambres **ont permis aux agriculteurs d'engager les adaptations nécessaires** afin de respecter les impératifs de cette nouvelle PAC.

PROAGRI Info réglementaire

Réseau des Chambres
d'agriculture



Plateforme de diffusion de l'**information réglementaire agricole sur la PAC, l'élevage et l'environnement**, PROAGRI Info Réglementaire est un outil mutualisé du réseau des Chambres d'agriculture lancé en mars 2020. En mai 2022, il fait peau neuve pour **mieux rapprocher l'agriculteur de l'information** réglementaire : libéré d'un accès par authentification, l'internaute obtient en quelques clics une information thématique, à jour, au niveau national comme au niveau local. En 2022, **plus de la moitié des Chambres d'agriculture ont pris part à la production d'information locale**, faisant tripler le nombre de fiches présentes sur le site. En 2023, ces fiches ont pour objectif d'intégrer la mise à jour des sites Chambres pour agir en catalyseur de l'offre d'accompagnement des agriculteurs.

En 2022

80 158

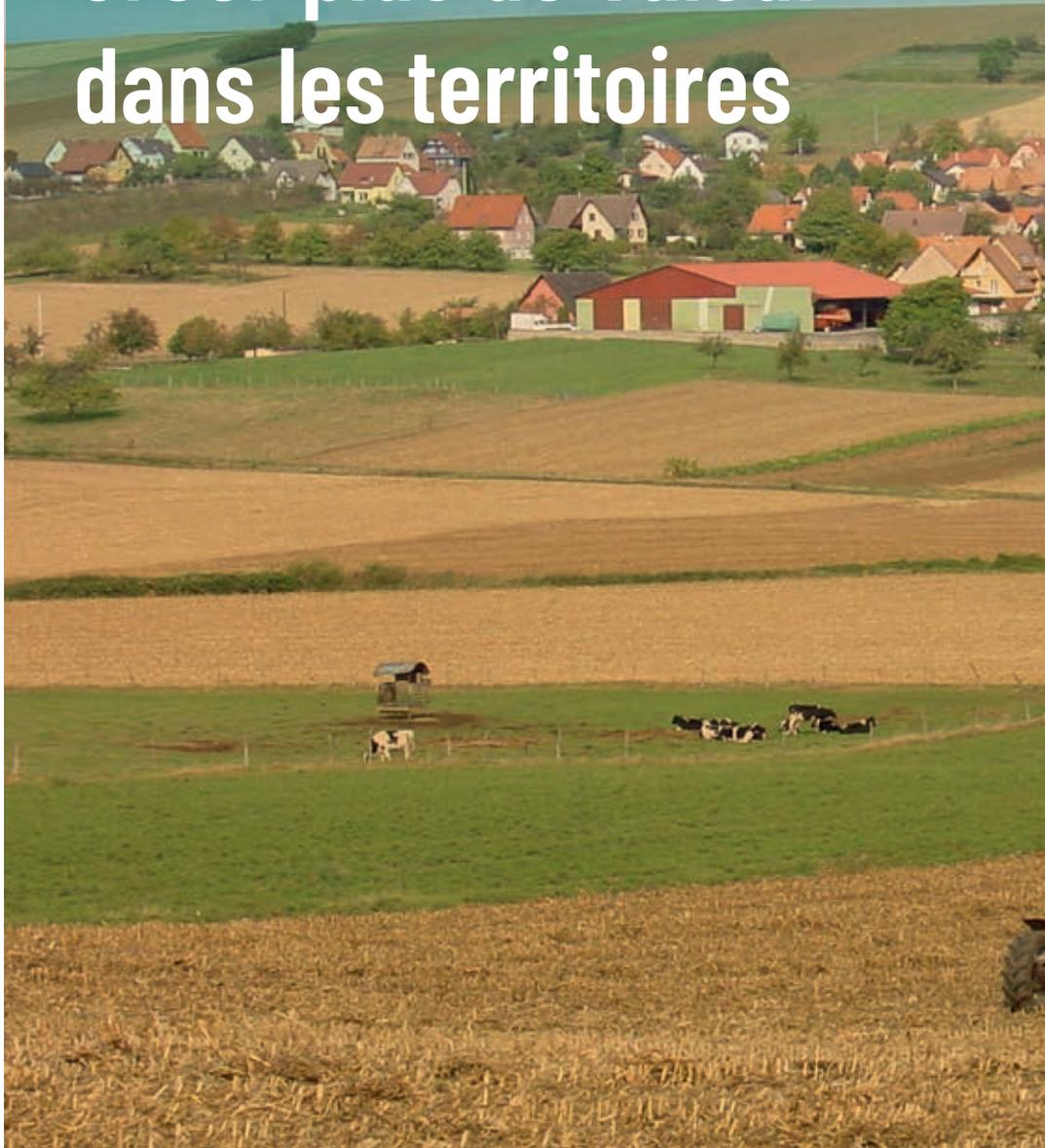
déclarations PAC
accompagnées

12 000

simulations PAC
réalisées

Axe 2

Créer plus de valeur dans les territoires





DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie

p.26



DAS 10. Agriculture biologique

p.28



DAS 11. Circuits courts et agritourisme

p.30



DAS 12. Développement forestier et agroforestier

p.32



DAS 13. Agriculture urbaine

p.34



DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités

p.36



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 9. Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



André Bernard
Président référent
du DAS 9

Bilan

La crise inflationniste de 2022 a remis à nouveau en évidence le besoin d'organiser et de **soutenir la relocalisation de l'approvisionnement** agricole. Les Chambres d'agriculture sont plus que jamais mobilisées en 2022 pour répondre aux **enjeux de souveraineté alimentaire et énergétique**, et pour soutenir les projets tournés vers la bioéconomie. Sur l'énergie, l'enjeu est centré sur les références, notamment via le lancement d'un **observatoire de l'agrivoltaïsme**, et sur l'optimisation du conseil apporté notamment en formant les conseillers sur la **gestion des projets de méthanisation**.

Par ailleurs, **les entreprises de l'aval (énergie et alimentation) sollicitent de plus en plus les Chambres d'agriculture** pour sécuriser leurs approvisionnements via du sourcing ou des demandes de développement de nouvelles productions : bambou, houblon, chanvre... les nouveaux débouchés sont en pleine effervescence !

En novembre 2022, les Chambres d'agriculture ont adopté à l'unanimité une motion pour réaffirmer politiquement leur posture vis-à-vis de ces acteurs de l'aval. **Les Chambres d'agriculture affirment** d'une part qu'elles **ont la connaissance du potentiel de production et des contraintes** de l'amont agricole et d'autre part qu'elles **peuvent œuvrer** - à l'interface entre les acteurs - à des **relations plus équilibrées**. Sur ce dernier point, l'enjeu n'est pas de se substituer aux autres partenaires sur le terrain, mais d'être en complémentarité avec leurs actions. En effet, ces sollicitations sont souvent liées au développement de filières territorialisées ou à des besoins de nouvelles productions : **les Chambres d'agriculture interviendront sur le repérage des producteurs et l'appui technico-économique** (agronomique et zootechnique, calcul des coûts de production) au producteur.

Créer de la valeur avec nos filières et renforcer notre souveraineté alimentaire et énergétique.

Guide "Contractualisation"

Chambre d'agriculture
de région d'Ile-de-France



Décryptons la Bioéconomie avec les Chambres d'agriculture !

Chambres d'agriculture
de Normandie
et Haut-de-France



EGALIM 1, EGALIM 2, et bientôt EGALIM 3 !

Comment s'y retrouver dans les nouvelles règles sur la contractualisation ? Comment définir les conditions de vente avec les acheteurs ? Quelles sont les obligations de l'agriculteur dans une proposition de contrat ? Qu'est ce qu'on peut faire ou ne pas faire dans le cadre de négociations commerciales?

La Chambre d'agriculture de région d'Ile de France a produit en 2022, pour l'ensemble des Chambres du réseau **1 guide** (avec 2 volets : 1 volet conseiller et 1 volet agriculteur) **sur les nouvelles règles de contractualisation**. Des informations précises dans un format empli de pédagogie.

Comprendre les éléments clés du développement de la bioéconomie et faire le bilan de l'action des Chambres : les Chambre de Normandie et des Hauts-de-France ont répondu présentes sur ce projet en 2022 :

- Chiffres clés, filières incontournables, bénéfiques/risques et conflit d'usage : la Chambre de Normandie a organisé un premier webinar - pour l'ensemble des conseillers - de **décryptage autour de la bioéconomie**.
- La Chambre des Hauts de France, avec le **projet Orbe**, a établi **l'inventaire des ressources en biomasse** sur son territoire.

En 2022

161

nouveaux projets de filières
accompagnés

6

formations
fournies pour faire monter en
compétences les conseillers sur le
développement du photovoltaïque et
de la méthanisation



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 10. Agriculture biologique



Loïc Guines
Président référent
du DAS 10

Partager et diffuser nos connaissances pour accompagner le développement de l'agriculture biologique.

Bilan

En particulier pendant la crise en cours, les Chambres d'agriculture assurent **l'accompagnement des agriculteurs dans leurs projets de long terme et économiquement viable**, parmi lesquels la production biologique. Le réseau a **diversifié son expertise** afin de permettre à chaque agriculteur de concrétiser son projet bio qu'il s'agisse d'installation, de conversion, ou encore d'évolution de son système.

Le réseau des Chambres d'agriculture renforce son appui aux porteurs de projets dans la valorisation des produits biologiques en se dotant d'une **expertise pointue sur les filières et les marchés** locaux ou nationaux.

Les Chambres d'agriculture se sont également engagées à renforcer leur **rôle d'interface entre l'amont et l'aval** au service notamment de **filières créatrices de valeur** et une **juste rémunération** des agriculteurs.

Guide "Sécurité et Autonomie fourragère"

Réseau des Chambres d'agriculture



Le réseau est engagé depuis de nombreuses années dans le développement de l'agriculture biologique : accompagnement des producteurs, mise en place d'expérimentations, production de références consolidées.

L'ensemble des **expertises et connaissances acquises depuis de nombreuses années a été capitalisée** via un nouveau **guide "Sécurité et Autonomie fourragère"** accessible à tous.

Ce guide national spécifique AB, à destination des conseillers, des techniciens et des agriculteurs passe en revue les pratiques et leviers durables permettant d'atteindre l'autonomie fourragère dans un contexte de changement climatique. Il contient des **références essentielles à l'élaboration d'un itinéraire réfléchi** à chaque étape : du semis à la **valorisation des fourrages** en passant par l'élaboration des rotations.

Étude de pérennisation en AB

Chambre d'agriculture du Grand Est



Les Chambres d'agriculture se mobilisent pour accompagner les agriculteurs en fin de conversion dans la viabilité de leur exploitation engagée en agriculture biologique.

L'évolution de la réglementation et du soutien au maintien des exploitations en AB génère des inquiétudes auprès des agriculteurs en cours de conversion.

Pour **répondre à ces interrogations et mesurer ces impacts**, la Chambre régionale d'agriculture Grand Est accompagnée par la Région Grand Est et les Agences de l'Eau Rhin Meuse et Seine Normandie a lancé une **étude de pérennisation**.

Cette étude a été menée en 3 phases auprès de 1215 agriculteurs engagés en bio :

- **une enquête** auprès des agriculteurs
- **des diagnostics** individuels ou collectifs
- **un plan d'actions** sur différents champs

En 2022

550

Conseillers mobilisés pour le développement de l'AB

14

Fiches nationales sur la réglementation et conversion en AB



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 11. Circuits courts et agritourisme



Jean-Marie Lenfant
Président référent
du DAS 11

Développer la performance des circuits courts et de l'agritourisme face aux arbitrages des consommateurs.

Bilan

Après un engouement marqué pour les circuits courts et l'agritourisme, l'année 2022 a été marquée par un recul de la consommation des produits de proximité. Pour autant, le réseau des Chambres d'agriculture a continué de mobiliser expertises et services pour maintenir l'attractivité de ces débouchés.

En 2022, **les Chambres d'agriculture ont accompagné 10 166 agriculteurs dans leurs démarches de proximité au travers de la marque Bienvenue à la ferme, soit +4% par rapport à l'objectif** : si la vente à la ferme se maintient, ce sont les **débouchés en dehors de la ferme qui se développent avec les Marchés de producteurs de pays** 1 244 agriculteurs partenaires, les **magasins en circuit court sous enseigne Bienvenue à la ferme** (125 agriculteurs partenaires) et de nouvelles formes de commercialisation comme les casiers automatiques.

Pour les accompagner, les experts des Chambres d'agriculture ont produit de nouvelles ressources pour le conseil : **2 guides sur la transformation fermière** de viandes porcines et bovines, un guide très complet pour le **développement des activités agritouristiques**, et une **boîte à outil Marchés de producteurs**. Et le réseau a formé pas loin de 2 000 agriculteurs lors de 260 sessions de formations.

Les élus se sont mobilisés pour **défendre les produits de la ferme** dans les instances de l'alimentation et l'agritourisme **au sein de la filière du tourisme**.

Des produits fermiers en containers

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine



Deux containers équipés de casiers automatiques ont bénéficié d'un financement du **Plan de relance** et ont été implantés en Gironde et en Corrèze.

Objectif : donner **accès aux produits frais et locaux à des publics précaires ou isolés**.

Chambres d'agriculture France a accompagné cet appel à projets et **fourni clé en main les containers équipés** et le kit de communication, tandis que les Chambres départementales concernées ont réalisé **l'étude de marché, le sourcing** et la mise en place.

Après 4 mois d'activité, le container de la Gironde a généré 30 000€ de chiffre d'affaires pour 18 producteurs.

Grande enquête Observatoire Bienvenue à la ferme

Réseau des Chambres d'agriculture



Une enquête a été menée auprès des adhérents de Bienvenue à la ferme afin de mieux les connaître et répondre à leurs attentes.

La **majorité d'entre eux pratique du circuit court** (58%), tandis que 24% se sont tournés vers l'agritourisme et que 18% font même les deux !

Les adhérents qui s'appuient sur un signe officiel de qualité ou une **certification environnementale**, qui complètent les engagements déjà propres à la marque, **sont majoritaires** et leur part est en hausse depuis 2016 (60%) !

Les adhérents sont aussi **plus jeunes et la part des femmes est plus importante** que la moyenne de la population agricole.

La visibilité et les débouchés économiques permis par la marque sont appréciés.

Les prochaines années seront consacrées à **enrichir les services et cibler les nouveaux installés.**

En 2022

6

magasins en circuit court
sous l'enseigne
Bienvenue à la ferme

47 %

du chiffre d'affaire
de l'exploitation généré en moyenne
par Bienvenue à la ferme



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 12. Développement forestier et agroforestier



Jérôme Mathieu
Président référent
du DAS 12

Le réseau des
Chambres
d'agriculture
renforce ses
outils métiers
pour la forêt et
l'agroforesterie.

Bilan

En 2022, le réseau des Chambres d'agriculture **renforce ses outils métier consacrés à l'arbre.**

Après le lancement de Plan de gestion durable des systèmes agroforestiers (PGDSAF) en 2020, un plan de formation des conseillers a été mis en oeuvre en 2022 et des travaux de réflexion ont été lancés, en vue de la mise en service d'une seconde version en 2023.

La **première version de l'application Nos Territoires Forêt** a été mise en production et mise en service en 2022.

Deux projets d'envergure nationale pilotés par Chambres d'agriculture France ont été clôturés cette année. Leur mise en oeuvre a permis de **structurer sur le long terme les relations avec les réseaux partenaires**, et de renforcer la position d'interlocuteurs référents du réseau auprès des administrations.

- **Le REseau National Forêt et Territoires (RENFORT)**, copiloté avec la FNCOFOR,
- **Le Réseau national pour l'agroforesterie**, pour une **meilleure intégration des systèmes agroforestiers dans les politiques publiques** et la réglementation (REUNIR-AF), co-piloté avec l'Afac-Agroforesteries.

Mise en service de NosTerritoires Forêt

Chambres d'agriculture
Grand Est, Auvergne Rhône
Alpes, Nouvelle-Aquitaine



Concours sur les pratiques agro-écologiques

Réseau des Chambres
d'agriculture



Lauréat de l'Appel à projet interne FNSP2 2021, la Chambre d'agriculture des Vosges a piloté un groupe de travail impliquant des Chambres d'agriculture de trois régions afin de co-construire un **outil adapté aux particularités du métier de conseiller forestier** des Chambres d'agriculture :

- **Visites-conseil** chez un propriétaire forestier
- Massification et **chantier groupé** de mobilisation de bois
- **Observatoire des conseils et animations** mis en oeuvre par les conseillers forestiers des Chambres d'agriculture

Chambres d'agriculture France et Afac-Agroforesteries **collaborent et travaillent en partenariat** depuis plusieurs années sur plusieurs projets communs tels que le **Concours Général Agricole (CGA) Pratiques agro-écologiques - Agroforesterie**, des projets nationaux autour des politiques publiques et de la réglementation (comme REUNIR-AF), Ces deux structures collaborent également au pilotage d'actions de développement de l'agroforesterie, dont les dispositifs de valorisation de la gestion durable de l'arbre agroforestier.

Enfin, elles ont également signé une convention qui a permis également d'impulser davantage une dynamique d'implication des Chambres dans les Afac régionales.

En 2022

3

nouveaux groupes
techniques Forêt lancés

67

plans de gestion
réalisés avec l'outil
PGDSAF

7533 m³

de bois agroforestier
mobilisables via un plan
de gestion PGDSAF



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 13. Agriculture urbaine



Christophe Hillairet
Président référent
du DAS 13

Accompagner le développement des projets d'agriculture urbaine.

Bilan

En 2022, l'animation du réseau sur l'agriculture urbaine s'est consolidée.

Les Chambres d'agriculture ont précisé leur **offre d'accompagnement destinée aux porteurs de projets en agriculture urbaine et aux collectivités** en créant des fiches prestations PROAGRI et TERRALTO.

Une fiche présentant les particularités de l'agriculture urbaine a été **travaillée avec les JA** et diffusée dans les PAI. Le RMT "Agricultures urbaines", animé par la Chambre d'agriculture de l'Ain amorce une belle dynamique, marquée par un premier séminaire qui a réuni l'ensemble des contributeurs, dont plusieurs Chambres d'agriculture en octobre.

Le **partenariat avec l'ANRU** (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dans le cadre de l'appel à projets Quartiers fertiles se poursuit et s'est concrétisé par la co-organisation d'un webinar sur l'agriculture urbaine et le lien urbain-rural. **Au niveau local, les Chambres d'agriculture développent des partenariats** et ont à nouveau accompagné différents projets d'agriculture urbaine professionnelle.

Services TERRALTO "Agriculture urbaine"

Réseau des Chambres
d'agriculture



Les Chambres d'agriculture ont précisé leur offre TERRALTO d'accompagnement aux collectivités sur l'agriculture en 2022 qui fut présentée lors du Salon des maires 2022.

Les Chambres d'agriculture peuvent aider les collectivités à élaborer une **stratégie d'agriculture urbaine** et à mettre en place une **gouvernance adaptée**, mais aussi **étudier l'opportunité et la faisabilité** des projets. Et enfin, mobiliser des porteurs de projets et sécuriser leur installation.

Partenariat avec la Cité de l'agriculture

Chambre d'agriculture des
Bouches du Rhône



L'association "Cité de l'agriculture" a pour objet de promouvoir l'agriculture urbaine et **défendre les liens de proximité citoyens-producteurs**. La collaboration avec la Chambre des Bouches-du-Rhône, initiée en 2020, a pour objectif d'accompagner la professionnalisation de l'agriculture urbaine avec un **réseau structuré d'experts**. Depuis, ce partenariat a donné lieu à l'identification des projets « Agriculture Urbaine », à la mise en place d'un **observatoire de l'agriculture urbaine** et au développement d'un accompagnement croisé Chambre - Cité de l'agriculture pour les porteurs de projet. Il a permis de structurer l'appui et le réseau d'experts et de clarifier certains sujets - tels que les **statuts juridiques, fiscaux et sociaux** - et faire monter en compétence le PAI sur les thèmes spécifiques à l'Agriculture Urbaine.



En 2022

21

Projets d'agriculture urbaine
professionnelle accompagnés



AXE 2 Créer plus de valeur dans les territoires



DAS 14. Ruralité, Projets de territoire et services aux collectivités



Arnaud Delestre
Président référent
du DAS 14

Bilan

Le réseau des Chambres d'agriculture a poursuivi la **rencontre des collectivités pour identifier leurs besoins et leur apporter des solutions** afin de concrétiser leurs idées en projets. De multiples évènements ont été organisés dans les territoires : Invitation d'élus de collectivités sur des **plateformes techniques d'essais (IDF), évènement sur le foncier** co-organisé avec la DRAAF et le Conseil régional (PACA), visites de terrain (La Réunion), tenue de stands dans les **Salons des maires locaux (CVL)**, organisation d'une **journée dédiée aux collectivités** au Space (BZH)...

En parallèle de ces rencontres politiques, les conseillers sont montés en compétences grâce aux échanges d'expériences entre pairs : Journée des conseillers Territoires en AURA, groupes d'échange de pratiques des agents « foncier » en PACA, webinaires sur les sujets PAT et la RHD au niveau national.

Enfin, la communauté Territoires des Chambres s'est mobilisée sur un grand nombre de sujets d'actualité, en premier lieu desquels la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR).

Les collectivités font état de préoccupations nouvelles mais à forts enjeux pour elles. 2023 nécessitera pour les Chambres de s'en emparer davantage en proposant des **services et des appuis renouvelés** : ZAN (0 artificialisation nette), **renouvellement des générations, changement climatique**.

Poursuivre
notre
investissement
aux côtés des
acteurs des
territoires.

Des collectivités sur un salon technique

Chambres d'agriculture
Centre Val de Loire



En marge de l'inauguration du RDV Tech&Bio local qui s'est tenu en mai 2022 en région Centre Val-de-Loire, les collectivités du territoire et les **élus locaux ont été invités** à une soirée sur le thème de la **production bio et des projets de filières**. L'objectif était de se rencontrer, partager un moment convivial et échanger sur des problématiques très concrètes : la **résilience autour de la gestion quantitative de l'eau**, la production de filières légumineuses à destination de **l'alimentation humaine**, l'installation en **maraîchage**.

Une visite des installations d'AB Graines pour la transformation et le conditionnement de graines, et la présentation d'une **plateforme d'approvisionnement** pour la resto co ont complété cette séquence.

La rencontre a réuni une soixantaine de participants.

De la prospective au positionnement politique

Chambres d'agriculture
Bretagne



La Chambre d'agriculture de Bretagne a mené un **travail prospectif sur le devenir de l'agriculture bretonne** à l'horizon 2040. L'objectif de cette étude était **d'imaginer le visage de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des territoires** eu égard aux contraintes et enjeux économiques, sociaux et climatiques à venir.

Sur la base des cinq scénarios élaborés à l'issue de ce travail impliquant plusieurs ingénieurs et conseillers de la Chambre, les élus ont pu redéfinir leur positionnement politique et leurs ambitions. Ce cadre servira de **base de discussion avec les acteurs des territoires** bretons pour imaginer des projets collectifs.

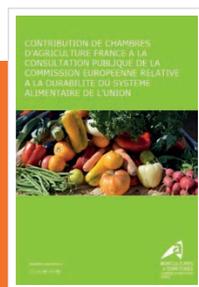
En 2022

159

Conseillers
formés sur le
développement territorial

44

Utilisateurs clés
du nouvel outil
échanges parcellaires



Une contribution pour
penser les systèmes
alimentaires de demain

Axe 3

Faire dialoguer agriculture et société





DAS 15. Représentation et mission consulaire

p.40



DAS 16. Communication

p.42



AXE 3 Faire dialoguer agriculture et société



DAS 15. Représentation et mission consulaire



Sébastien Windsor
Président référent
du DAS 15

Améliorer la
collaboration et
la transparence
avec les
interlocuteurs
institutionnels.

Bilan

Le réseau des Chambres a porté des **propositions auprès des candidats et du nouveau gouvernement** sur l'adaptation face au changement climatique, les circuits courts et l'approvisionnement local. De **nombreux échanges ont eu lieu avec des parlementaires** dans le cadre du Projet de loi accélération des énergies renouvelables et le réseau a contribué aux réflexions sur la conciliation entre développement des énergies renouvelables et souveraineté alimentaire. Le réseau a aussi travaillé **sur les règles de la commande publique** afin d'appliquer un critère d'approvisionnement local dans les appels d'offres de la restauration collective.

Les Chambres se sont également **investies dans l'accompagnement des chartes riverains pour l'application des produits phytosanitaires**. Chambres d'agriculture France et ses partenaires ont produit, sur la base des textes nationaux, un modèle de charte. Celui-ci permet de donner un **cadre commun d'application de la réglementation** sur l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des riverains.

Les Chambres ont aussi poursuivi la **communication sur le plan de relance**. Celle-ci a permis d'informer plusieurs dizaines de milliers d'exploitants sur les éléments essentiels de ce plan : 35 000 consultations des pages dédiées au plan sur le seul site de la Chambre d'Agriculture de Normandie.

Enfin, les Chambres se sont organisées afin que **chaque établissement publie annuellement une déclaration auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique**.

Organiser des temps de débat

Réseau des Chambres d'agriculture



Pour faire dialoguer agriculture et société, quoi de mieux que de mettre **tout le monde autour d'une table ?**

C'est la proposition qu'on porté les Chambres d'agriculture en organisant **des débats sur différents sujets d'actualité**. En 2022, le réseau a ainsi organisé **trois débats nationaux** traitant du mal-être en agriculture, du renouvellement des générations en agriculture et de la cohabitation (r)urbains-ruraux.

Accessibles en présentiel ou en visio, ces débats auront rassemblé plusieurs centaines de personnes. Les vidéos de ces débats sont disponibles sur notre chaîne YouTube.

Système de partage modernisé des délibérations

Réseau des Chambres d'agriculture



L'année 2022 a été consacrée à l'amélioration de **l'interconnaissance des diverses délibérations adoptées** dans chaque établissement. Le réseau a ainsi modernisé ses outils en se dotant d'une plateforme mutualisée de dépôt et de **partage des délibérations** assortie d'une alerte permettant d'accéder automatiquement à ces documents.

L'objectif est de permettre à chaque Chambre d'agriculture de facilement faire savoir aux autres les positions politiques qu'elle porte, et de facilement être informée des positions politiques votées par d'autres élus du réseau.

Renforcer le niveau d'informations mises à disposition, c'est contribuer à améliorer la qualité et la portée des positions des Chambres, **renforcer à notre transparence et donc concourir à l'efficacité des actions d'influence**.

En 2022

81

Chartes riverains
accompagnées publiées
en département

750

Conseillers
mobilisés comme
référents Plan de relance



AXE 3 Faire dialoguer agriculture et société



DAS 16. Communication



Christophe Hillairet
Président référent
du DAS 16



Luc Servant
Président référent
du DAS 16

Bilan

Le réseau des Chambres d'agriculture poursuit en 2022 la **formation des élus, agriculteurs et collaborateurs à la communication positive.**

2022 fut également ponctué par **de nombreux temps forts** :

- la **série de débats 17/18** qui vise à **faire dialoguer acteurs de l'agriculture et société civile**
- la mise en place de **podcasts** via une plateforme commune au réseau
- la sortie de la nouvelle charte graphique pour réaffirmer le positionnement des Chambres
- la Convention de juin 2022 pour fédérer le réseau autour du projet stratégique
- la **participation aux JNA** via le réseau **Bienvenue à la ferme pour aller à la rencontre du grand public.**

2022 marque également un tournant en termes de dynamique réseau avec la construction et la mise en œuvre de **projets communs concernant la gestion de la communication de crise et la production d'éléments de langage pour les sujets les plus sensibles**, dont plusieurs livrables verront le jour d'ici fin 2023.

Des agriculteurs engagés dans la transition et porteurs de solutions, en dialogue avec la société.

Campagne digitale sur les transitions en agriculture

Réseau des Chambres d'agriculture



Une campagne digitale a été menée auprès du grand public de septembre à octobre 2022.

Objectif : faire évoluer la perception de la société envers les agriculteurs en leur montrant la réalité du monde agricole.

Pour cela, **5 influenceurs ont été invités à partager le quotidien des agriculteurs** au cœur de leurs exploitations. Les contenus produits (stories, réels, posts fixes) ont été diffusés sur leurs comptes Instagram et sur celui de Chambres d'agriculture France. Cette campagne a permis non seulement d'**apporter de la visibilité aux agriculteurs et à leur travail** mais également de **passer des messages clés** sur les différentes innovations qui se mettent en place dans une diversité de filières (maraîchage, élevage, viticulture, etc.).

Parlons vrai : communication positive multi-cibles

Chambres d'agriculture
Auvergne Rhône Alpes
Savoie Mont-Blanc



Cette initiative de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc a consisté à mener **diverses actions de communication, formation, sensibilisation, information sur des sujets d'actualités auprès de cibles multiples** : élus chambres, agriculteurs, collectivités, grand public, presse.

5 sujets de préoccupation de la société ont été abordés :

- produits phytopharmaceutiques
- cohabitation
- changement climatique
- circuits courts
- bien-être animal

En 2022

1 574

personnes formées
à la communication positive
envers un public non agricole

100%

des régions
investies dans le projet de formation
sur la communication positive

Les services communs du réseau des Chambres d'agriculture





DSM - Développement des Services Marchands **p.46**

DQS - Démarche Qualité des Services **p.48**

RESOLIA - Déployons nos talents **p.50**

Action sur la réduction des usages et impacts
des produits phytosanitaires **p.52**

Fonctionnement du réseau **p.54**



DSM - Développement des Services Marchands



Christophe Hillairet
Président référent DSM

Les solutions numériques et digitales pour développer la vente de prestations des Chambres d'agriculture

Bilan

En 2022, le service commun DSM a piloté **le déploiement de nouveaux services** dont l'offre MesMarchés L'essentiel de l'info, et l'ouverture du site internet Proagri information réglementaire.

Côté numérique, notre produit phare **MesParcelles s'est enrichi d'une nouvelle cartographie pour son module épandage**, s'est amélioré sur les plans techniques et ergonomiques, et a concrétisé son **déploiement au Luxembourg**.

Deux **nouveaux outils du conseil, connectés à MesParcelles** ont également été livrés : MonSimulateurPAC en prévision de la PAC 2023 et MesCertifications pour faciliter l'accompagnement à la certification HVE.

Les Chambres vont pouvoir **optimiser le pilotage de leurs ventes grâce au tableau de bord Suivi des ventes** de prestations et plusieurs chantiers ont été lancés pour améliorer les relations commerciales : les solutions de prise de rendez-vous en ligne, les outils de mailing, l'espace client et la migration des sites internet vers Opus v2.

L'année 2022 a été enfin marquée par notre **présence sur 2 salons nationaux à forte visibilité** : le **SIMA** qui nous a permis de collecter plus de 350 contacts et de promouvoir nos solutions numériques, et le **Salon des Maires** qui reste un temps fort incontournable pour valoriser nos offres TERRALTO auprès des Collectivités locales.

Campagne de communication PROAGRI



Première opération nationale de cette envergure, cette campagne de communication exclusivement digitale visait à **promouvoir les offres de services des Chambres d'agriculture auprès des agriculteurs**, au travers de la marque PROAGRI.

Au total, **8 capsules vidéos ont été tournées** chez des agriculteurs aux 4 coins de la France, sur des thématiques relatives aux transitions économiques, sociales et environnementales de l'agriculture.

Ces contenus ont été **diffusés et sponsorisés pendant 3 mois sur les réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) et ont permis de **toucher plus de 2,5 millions de personnes**.

Les Services connectés MesParcelles



Nouveauté 2022 : l'ouverture des fonctionnalités des services connectés MesParcelles permet désormais à tout agriculteur non abonné, en se créant un compte gratuitement sur MesParcelles de bénéficier de la cartographie et de souscrire aux outils d'aide à la décision :

- **MesSatimages** : optimisation de la fertilisation azotée sur blé et colza
- **Optiprotect** : prévision des stades et optimisation des traitements fongicides des blés
- **Décitrait** : protection des vignes face aux maladies (mildiou et oïdium)

En 2022

39 000 ha

commandés
via la nouvelle plateforme nationale
MesSatimages

30 772

déclarations PAC
avec MesParcelles
(+16%)



DQS - Démarche Qualité des Services



Christophe Hillairet
Président référent DQS

La Démarche Qualité Performance poursuit son déploiement au service des Chambres d'agriculture et de ses clients.

Bilan

Au profit du projet stratégique, la Démarche Qualité Performance contribue à optimiser le fonctionnement des Chambres pour satisfaire aux besoins des agriculteurs et des collectivités.

Dans cette optique, l'année 2022 a été marquée par la **certification des Chambres sur l'ensemble de leurs activités sur le nouveau référentiel d'engagements de service**. Pour l'accompagner dans l'atteinte de cet objectif, le service commun Démarche Qualité des Services a mis en place une série d'actions et de dispositifs spécifiques.

En plus de l'animation au quotidien du réseau des responsables qualité (webinaires, hotline, partage de bonnes pratiques...), **l'équipe qualité a organisé un séminaire national** pour aider les Chambres à réussir le déploiement de la démarche.

Le service commun a également créé des outils, notamment des fiches pratiques (RH, veille, phyto...), **ainsi que deux formations** pour soutenir la compréhension des attendus du référentiel.

Il a coordonné et réalisé 63 audits dans le réseau en 2022, dans une logique de maîtrise du référentiel et de conseil. Par ailleurs, 5 sites nécessitant un accompagnement plus étroit bénéficient d'un dispositif spécifique.

Les Chambres certifiées sur toutes leurs activités

Réseau des Chambres
d'agriculture



Après une campagne d'audits AFNOR (Association Française de NORmalisation) qui s'est achevée le 05 juillet 2022, **les Chambres d'agriculture ont obtenu avec succès la certification sur l'ensemble de leurs activités** (formation, conseil, animation et conduite de projet, expérimentation...) au regard du nouveau référentiel d'engagements de service.

Avec les engagements clients de ce référentiel, **nous sommes plus agiles en nous attachant davantage aux résultats attendus plutôt qu'aux moyens** pour y parvenir. Il permet de développer une offre créatrice de valeur ajoutée, en plaçant le **leadership au centre de son fonctionnement** et en apportant une **nouvelle dimension marketing**.

Véritable outil au service de la performance et du projet stratégique, **les établissements du réseau**, fortement impliqués, **s'en sont saisis et l'ont intégré avec succès dans leurs organisations**.

En 2022

70

Chambres d'agriculture
certifiées

75%

de nos clients agriculteurs
sont satisfaits de nos services



RESOLIA - Déployons nos talents



Gilbert Guignand
Président référent Resolia

Bilan

Par sa mission initiale, Resolia - organisme de formation des collaborateurs Chambres, est concerné par tous les domaines du projet stratégique du réseau. **Depuis 2020, des formations ciblées ont été mises en place pour répondre aux compétences nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.** Des financements viennent favoriser l'accès à ces formations.

En 2022, **51 formations DAS ont été proposées dont 16 à distance ou mixte à distance et 1250 collaborateurs en ont bénéficié.** Le DAS 7 sur la formation professionnelle est le domaine le plus demandé, ensuite vient la formation DAS 3 sur l'animation de groupe dans la durée. Les grandes thématiques de formation rassemblant le plus d'inscription, après la formation des actifs agricoles, ont été l'agronomie, l'élevage, et le développement territorial (DAS 14) avec la formation "Développeur de projets économiques territorialisés".

Par ailleurs, **13 autres formations dites "prioritaires" ont été proposées.** Ces formations permettent le développement de compétences transverses complémentaires aux compétences métiers telles que le management, l'écoute active ou encore le commercial. Ce sont **près de 500 stagiaires qui ont bénéficiés de cette catégorie de formation.**

Enfin, il y a le Catalogue annuel qui propose plus de 280 formations au total. C'est donc **plus de 6 000 agents des Chambres d'agriculture ont suivi une formation en 2022.**

Les
compétences
toujours au
cœur des
préoccupations
du Réseau.

Formations à distance : innovantes, flexibles

Réseau des Chambres d'agriculture



Depuis 2019, Resolia développe les formations à distance ou mixte à distance. En 2022, c'est près de **1 000 stagiaires** qui ont bénéficié d'une formation totalement à distance et **1340** qui ont participé à une formation partiellement à distance.

Ce type de formation correspond à une demande grandissante et de plus en plus novatrice dans la pédagogie et l'utilisation d'outils d'animation. Le stagiaire gagne en temps de déplacement, et cela réduit les frais de déplacement et d'hébergement. L'apport théorique est à présent fourni en distanciel ce qui permet donc de donner davantage de place à la mise en pratique et aux moments d'échanges lors du présentiel. Ainsi **après ce type de formation les stagiaires sont rapidement capables et mettre en œuvre ce qu'ils ont appris auprès des agriculteurs**. Le numérique permet un nouveau dynamisme de la formation. Il est donc essentiel que Resolia continue d'évoluer dans ce domaine pour toujours apporter les bonnes compétences au bon moment dans les meilleures conditions.

En 2022

6 350

agents des Chambres
d'agriculture
ont suivi une formation RESOLIA

116 200

heures de formations
procurées



Action sur la réduction des usages et impacts des produits phytosanitaires



Philippe Noyau
Président référent

Engagées dans les transitions agricoles dont la réduction des impacts et usages des produits phytos

Bilan

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs sur la transition des pratiques en visant une diminution de l'usage et des impacts des produits phytosanitaires tout en préservant la compétitivité technique et économique des exploitations agricoles.

En 2021, toutes les Chambres d'agriculture agréées « conseil » se sont dotées d'une offre de conseil stratégique à l'utilisation des produits phytos. **Les Chambres ont réalisé 3 571 conseils stratégiques phytos en 2022.** Le réseau s'est fortement engagé dans l'élaboration de ces conseils mais ces derniers ont été peu sollicités par la profession par méconnaissance du dispositif et une échéance jugée lointaine. L'échéance arrivant fin 2023, la demande risque d'être à présent très supérieure aux capacités que peuvent mobiliser les Chambres d'agriculture pour y répondre.

En 2021, 140 ETP ont été consacrés au conseil individuel sur la protection des cultures, et 223 ETP à l'accompagnement collectif.

Cette importante mobilisation des Chambres a permis de fournir **8 336 conseils individuels spécifiques et d'accompagner plus de 17 000 agriculteurs au travers 816 groupes d'agriculteurs** sur la réduction des produits phytosanitaires tous dispositifs confondus (groupes de développement, 30000, GIEE, Dephy Ferme).

Former les agriculteurs et expérimenter avec eux

Réseau des Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture ont **formé en 2021 plus de 31 000 agriculteurs** sur des thématiques visant la réduction des produits phytosanitaires, soit une augmentation de 24% par rapport à l'année 2020. Le réseau s'est particulièrement mobilisé dans la réalisation de **formations Certiphyto** (primo ou renouvellement) : 53% des formations Certiphyto ont été réalisées par les Chambres au bénéfice de 24 762 agriculteurs.

De plus, en 2021, plus de **957 essais** ont été conduits par les Chambres d'agriculture dont 76 en stations d'expérimentation et 881 chez des agriculteurs. La conduite de ces essais mobilise plus de 65 ETP. Sur ces essais les Chambres d'agriculture ont organisé des **visites pour diffuser les travaux et résultats issus de ces expérimentations**. Ainsi, ce sont plus de 858 conseillers et 5 545 agriculteurs qui ont visité ces essais en 2021.

De nombreux bulletins diffusés largement

Réseau des Chambres d'agriculture



2 722 Bulletins de Santé du Végétal (BSV) ont été élaborés et ont été diffusés à plus de 60 000 personnes. Afin de faire évoluer le BSV comme souhaité par l'Etat, les Chambres d'agriculture s'impliquent au moins jusqu'en 2024 sur la **renovation du Système d'information et des priorisations des bioagresseurs** observés dans le cadre du BSV en mobilisant l'expertise technique des agents Chambres d'agriculture. Les outils BSV et les expérimentations permettent d'alimenter le contenu des conseils et des formations données aux agriculteurs.

En 2022

31 000

agriculteurs
formés sur la protection
des cultures

1 100

Conseillers
titulaires de leur
Certiphyto Conseil



Fonctionnement du réseau



Sébastien Windsor
Président de Chambres
d'agriculture France

Une nouvelle
organisation
pour optimiser
notre
accompagnement

Bilan

En 2022, les Chambres d'agriculture ont achevé la transformation de leur gouvernance nationale. Tout d'abord, Chambres d'agriculture France a élaboré son **projet d'établissement**, déclinant ainsi, pour l'établissement dit « tête de réseau », le projet stratégique écrit en 2019 et le COP signé en 2021. Ce travail a été mené en parallèle de travaux avec les directeurs du réseau pour une meilleure intégration de ces derniers dans les instances nationales de décisions.

Ainsi, à partir du 1^{er} janvier 2023, **15 commissions nationales** réuniront le réseau des Chambres d'agriculture afin d'analyser et d'orienter les décisions politiques, et mettre en œuvre le plan d'action de chaque « domaine d'activité stratégique » au service des agriculteurs, des collectivités et des propriétaires forestiers. Cette nouvelle organisation est assortie d'un **organigramme national des services** plus lisible.

Enfin, l'année 2023 verra la création d'un **comité national des parties prenantes des Chambres d'agriculture** dont la mission sera notamment d'éclairer le réseau sur ses choix stratégiques et les orientations prises, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Une nouvelle organisation dans l'ouest

Réseau des Chambres d'agriculture



En 2019, le Gouvernement avait ouvert la possibilité pour les Chambres d'agriculture d'une région d'**expérimenter une organisation régionale plus intégrée** allant au-delà des possibilités offertes par les textes aux Chambres d'agriculture. Dix-sept Chambres d'agriculture, issues des régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire ont travaillé à cette réorganisation régionale qui s'est avérée concluante. En quelques années, la **proximité** avec les **agriculteurs a été améliorée**, notamment à travers la création d'antennes supplémentaires, la qualité de la R&D et du transfert a progressée, enfin les gains d'organisation ont permis le recrutement de nouveaux profils, jusque-là absents de ces établissements : recrutements d'un data analyste, de vétérinaires... 2023 sera pour ces établissements l'année du bilan et des choix.

Une convention 2022 réussie !

Réseau des Chambres d'agriculture



Tous les deux ans, les Chambres d'agriculture se réunissent pour une dense séquence de travail de deux jours au cours de laquelle s'articulent travaux en plénières et ateliers. En 2022, les **huit cents participants** ont pu travailler sur la **question de la solidarité et de la confiance**, abordé l'**articulation entre missions de service public et missions commerciales** ou encore débattre sur les **compétences à acquérir** pour les besoins à venir des agriculteurs. Les deux journées ont été ponctuées par une cinquantaine de témoignages et de travaux de co-construction.

Le prochain événement de ce type aura lieu en 2024, année du centenaire des Chambres d'agriculture.

En 2022

15

commissions
qui animent et préparent
les décisions du réseau

83

délibérations
actant les décisions
du réseau

1

groupe des jeunes
pour aiguiller la posture
de l'établissement

Référents / contacts

Coordination



Sébastien Windsor
Président de Chambres d'agriculture France



Isabelle Chmitelin
Directrice générale de
Chambres d'agriculture
France



François Beaupère
Président en charge du
piloteage du projet stratégique



Yousri Hannachi
Cellule nationale
d'animation du projet
stratégique



Louis Thiert
cellule nationale
d'animation du projet
stratégique

AXE 1

DAS 1

Conseil Installation Transmission et conseil d'entreprise



François Beaupère
Président référent



Marion Demade
Pilote de DAS

DAS 2

Conseil stratégique : multiperformance et transitions agricoles



Philippe Noyau
Président référent



Jérémy Dreyfus
Pilote de DAS

DAS 3

Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes



Philippe Noyau
Président référent



Lucie Thibaudeau
Pilote de DAS



Pascal Ferey
Président référent

DAS 4

Conseil élevage



Christine Valentin
Présidente référente



David Pereira
Pilote de DAS



André Sergent
Président référent

DAS 5

Innovation, Recherche, Développement



Maximin Charpentier
Président référent



Lisa Garlanda
Pilote de DAS

DAS 6

Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires



Christophe Hillairet
Président référent



Bruno Guerre
Pilote de DAS

DAS 7

Formation des agriculteurs et des collaborateurs



Gilbert Guignand
Président référent



Mikaël Naitlho
Pilote de DAS

Référents / contacts

DAS 8

Information et conseil réglementaire



Luc Servant
Président référent



Juliette Grosjean
Pilote de DAS

AXE 2

DAS 9

Accompagnement des filières créatrices de valeurs et développement de la bioéconomie



André Bernard
Président référent



Aurélie Trouillier
Pilote de DAS

DAS 10

Agriculture biologique



Loïc Guines
Président référent



Mélanie Beranger
Pilote de DAS

DAS 11

Circuits courts et agritourisme



Jean-Marie Lenfant
Président référent



Sophie Villemin
Pilote de DAS

DAS 12

Développement forestier et agroforestier



Jérôme Mathieu
Président référent



Lionel Viard
Pilote de DAS

DAS 13

Agriculture urbaine



Christophe Hillairet
Président référent



Anne Lemaire
Pilote de DAS

DAS 14

Ruralité, projets de territoire et services aux collectivités



Arnaud Delestre
Président référent



Louise Macé
Pilote de DAS

AXE 3

DAS 15

Représentation et mission consulaire



Sébastien Windsor
Président référent



Louis Thiroit
Pilote de DAS

DAS 16

Communication



Christophe Hillairet
Président référent



Luc Servant
Président
référent



Delphine Lucet
Pilote de DAS

BILAN D'ACTIVITÉS 2022

RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

CONTACTS

Cellule nationale de pilotage du projet stratégique

Yousri Hannachi

yousri.hannachi@apca.chambagri.fr - 01 53 57 10 29

Louis Thiroit

louis.thiroit@apca.chambagri.fr - 06 80 99 41 55

©Photos: Arekija - F. Blazquez / Gettyimages / Chambres d'agriculture - Version mars 2023